# Quelles sont les salles réservables ?

Campus Arc 1 (Neuchâtel)

- Toutes les réservations pour les salles du CA1 ( Salle-CA1-xxx) doivent passer par l'accueil du Camps Arc 1 via e-mail ou téléphone

Campus Arc 2 (Neuchâtel)

- Les salles de conférence (Salle-CA2-Conf-xxx) ou de groupe (Salle-CA2-GRP-xxx) peuvent être invitées (réservées) par tout le personnel HE-Arc
- La salle de visioconférence (Salle-CA2-CONF-236) et la salle de direction (Salle-CA2-CONF-212) peuvent être invitées (réservées) par tout le personnel HE-Arc mais nécessitera une validation par un délégué de salle
- Les salles de domaine :
    - Les salles ING (Salle-CA2-ING-XXX) peuvent être invitées (réservées) par tout le personnel de l'ingeniérie et sont gérées par le secrétariat du domaine
    - Les salles COR (Salle-CA2-COR-XXX) peuvent être invitées (réservées) par tout le personnel de la conservation-restauration et sont gérées par le secrétariat du domaine
    - Les salles SAN (Salle-CA2-SAN-XXX) sont gérées par le secrétariat du domaine
- Les salles communes (Salle-CA2-COM-XXX) sont gérées par les secrétariats et peuvent être invitées (réservées) par tout le personnel de la direction générale

Campus Arc 3 (Delémont)

- Les salles de conférence (Salle-CA3-Conf-xxx) ou de groupe (Salle-

CA3-GRP-xxx) peuvent être invitées (réservées) par tout le personnel HE-Arc

- Les salles de domaine :
    - Les salles SAN (Salle-CA3-SAN-XXX) sont gérées par le secrétariat du domaine
- Les salles communes (Salle-CA3-COM-XXX) sont gérées par les secrétariats

Adresse URL en ligne: https://faq.he-arc.ch/article.php?id=31